

## Prestation de services à l'aide de partenariats

Nous aidons les personnes à se préparer à un emploi, à trouver un emploi et à le garder. Nous appuyons les activités de développement du marché du travail qui établissent un lien entre les besoins des personnes et les possibilités sur le marché du travail. Services d'emploi et de formation professionnelle collabore avec les groupes représentant les collectivités, les industries et les employeurs.

Toutes les demandes sont évaluées en fonction des mérites des projets proposés, des priorités en matière de services de partenariat au sein du marché du travail actuel et de la disponibilité de fonds. Une aide financière ne sera pas accordée à tous les projets qui répondent aux critères établis.

Les **Services d'aide à l'emploi** établissent des contrats avec divers organismes afin d'offrir une partie ou l'ensemble des services suivants : élaboration de plans de recrutement, gestion de cas, évaluation et counselling en matière d'emploi, consultation autonome d'information sur le marché du travail, aide à la recherche d'emploi, service de présentation et de placement, services de diagnostic et d'évaluation.

Le programme **Partenariats pour l'emploi** fournit des fonds qui aident les collectivités, les associations sectorielles et les employeurs à répondre aux besoins en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre tout en aidant les personnes admissibles sans emploi, avec emploi, disposant peu de compétences, à faible revenu ou qui risquent de perdre leur emploi à se trouver un emploi durable. Les activités prévues dans le cadre du programme peuvent comprendre une préparation à l'emploi, une formation professionnelle liée à un emploi en particulier ou une formation (pratique) en milieu de travail.

Les **Partenariats avec les intervenants du marché du travail** fournissent une aide financière à des organismes des secteurs privé, public et communautaire pour qu'ils puissent entreprendre des activités axées sur le développement du marché du travail, le perfectionnement de la population active et le réaménagement des effectifs.

Le programme **Recherche et innovation** aide financièrement les organismes qui se consacrent à la recherche ou à la conception de projets concrets qui offrent des moyens novateurs d'aider les gens à se préparer à des emplois durables, à obtenir ou à conserver un emploi, ou encore de projets qui permettent de renforcer et de promouvoir le perfectionnement de la main-d'œuvre à l'échelle régionale ou provinciale.

Le **Programme d'aide au travail indépendant** établit des contrats avec des prestataires de services locaux pour aider les personnes admissibles qui désirent se créer un emploi en lançant leur propre entreprise.

Le programme **de subventions salariales**, en collaboration avec des employeurs, réduit les coûts liés à l'embauche et à la formation de nouveaux employés afin d'aider les Manitobains et les Manitobaines sans emploi à se trouver un emploi à temps plein.

**Communiquez avec votre centre d'emploi et de développement des compétences du Manitoba pour en savoir plus sur ce programme.**

Pour trouver le centre le plus près de vous :

- Téléphonnez au 204 945-0575 (à Winnipeg) ou sans frais le 1 866 332-5077
- Ou visitez centre d'emplois de développement des compétences du Manitoba en ligne à :

[www.gov.mb.ca/wd/ites/contact.fr.html](http://www.gov.mb.ca/wd/ites/contact.fr.html)